## **COMMUNIQUÉ DU 08 NOVEMBRE 2020**

## Lettre de démission, envoyée au Dr. Raouf GHOZZY Président de la FFMVT,

Centre Médico - Chirurgical de Lannemezan, 644 route de Toulouse 65300 LANNEMEZAN

Parmi les membres du Collège des professionnels médecins et chercheurs, <u>30 ont décidé de rendre publique leur démission de la FFMVT</u>, suite à la décision prise par son Conseil d'Administration, de démettre le Pr. Christian PERRONNE de ses fonctions de Vice-Président et de Président du Conseil Scientifique.

Marc ARER - Michel BOUDET - Sandrine CAPIZZI - Nathalie CARADOT - Didier CHADEFEAUX - Louise CLAVERIE - Olivier DECROIX - Gil DELHOUME - Claire DELVAL - Youssouf DJONOUMA - Thierry DUCLOS - Jean Pierre GARCIA - Ghislaine GIGOT - Sylviane GOETZ - Annick HARLIN — Alexis LACOUT - Anne MAYNADIE - Lénaïc MAZE - Eric MENAT - André MERLLIE - René MESSAGIER - Philippe NARANG - Clothilde PALAYER - Gérard PIAULT - Pernette PINONCELY - Béatrice RAMBEAUD - Philippe RAYMOND - Bernard SAUSSOL - Catherine SAUSSOL - Ahed ZEDAN

Monsieur le Président,

Le 19 octobre dernier, certains membres du conseil d'administration de la Fédération Française contre les Maladies Vectorielles à Tiques ont décidé de limoger le Professeur PERRONNE de ses fonctions de Vice-Président de l'Association et de Président du Conseil Scientifique.

Cette décision est très grave et porte atteinte à la démocratie, car elle a été prise de façon autoritaire et unilatérale, sans aucune concertation avec les membres et les adhérents de la FFMVT. De plus cette radiation pour « faute grave » très contestable, pose de sérieuses questions :

- En quoi les interventions du Pr PERRONNE ont-elles porté atteinte à la FFMVT?
- Dans votre communiqué du 19 Oct.2020, il est mentionné : «... des sujets extérieurs à la FFMVT l'ont rendu largement indisponible au travail effectué par la FFMVT ....» : comment peut-on reprocher au Professeur PERRONNE de ne pas avoir eu le temps en 2020, année d'une crise sanitaire historique, de ne pas avoir assez travaillé au sein de la fédération ? Et vous même, Monsieur, pouvez-vous présenter le travail effectué par la FFMVT en 2020 pour Lyme ? Quelles sont les positions que vous avez prises ? Quelles recommandations avez-vous préconisées ? Quelles études avez-vous publiées ? Quels sont les résultats des travaux financés et quelles solutions proposez-vous ?

Par ailleurs, d'un point de vue éthique, comment vous permettez vous de juger, sans arguments solides, le Professeur PERRONNE, co-fondateur de la FFMVT, en oubliant tout le parcours de ce professeur, qui, à lui seul, a rendu public le débat sur Lyme dans notre pays, qui se bat sur le plan international depuis plusieurs décennies pour cette cause et qui incarne à lui seul le LYME dans le paysage médical français!

Cette décision engendre un préjudice énorme pour le combat de la maladie de Lyme que ce soit pour les malades ou les soignants, car cette division profitera aux nombreux détracteurs de cette cause!

Aujourd'hui nous considérons que <u>la FFMVT n'est plus représentative des malades souffrants de Lyme</u> <u>chronique</u>, <u>ni des personnels soignants qui prennent en charge cette pathologie</u>.

De plus, aux vues des conflits internes, au sein de cette fédération, qui impactent son bon fonctionnement, nous vous présentons notre démission de la Fédération Française des Maladies Vectorielles à Tiques à compter de ce jour.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées. (Lettre envoyée par chaque médecin cité ci - dessus, en son nom)

Copyright